major du 17e corps d'armée; le colonel Colonna, du 103e d'infanterie; le colonel Dietrich, du 120e; le colonel Baloma, du 3e d'artillerie; le colonel Révin, du 56e d'infanterie; le colonel de Battisti, commandant le Prytanée militaire; le colonel Toulza, du 2e génie.

Le général Letourneur de Longueuar est nommé au commandement de la 22e division d'infanterie; le général Faure-Biguet, membre des comités techniques de l'infanterie et de la cavalerie, est nommé au commandement de la 27e division, à Grenoble, en remplacement du général Zédé; le général Collet-Neygret, est nommé au commandement de la division d'Alger.

Le général de Brye est nommé au commandement de la 3e division à Amiens; Le général de Colonne est nommé au commandement de la 37e brigade à Saint-Brieuc, le général H. J. Fabre, au commandement de la 67e brigade à Toulouse; le général de Batisti, au commandement de la 43e brigade à Vannes; le général Servière disponible, est nommé au commandement de la 47e brigade d'infanterie à Bergerac.

Le général P. T. Fabre, disponible, est nommé au commandement de la 57e brigade d'infanterie, à Nice; le général Pendezec, disponible, est nommé au commandement de la 29e brigade d'infanterie, à Mâcon; le général Godin, commandant la brigade de cavalerie de Tunisie et commandant militaire de Sfax, est nommé au commandement de la 4e brigade de dragons, à Sedan.

La réforme du régime de circulation des vins

Paris, 26 décembre. — D'après la *Petite République*, la direction des contributions indirectes va mettre à l'étude un projet d'importantes réformes du régime de circulation des vins, cidres et poirés. Ce projet porterait sur les points suivants :

1° suppression du droit sur les boissons transportées du pressoir à la cave, quelle que soit la qualité de récoltant ou de non récoltant du destinataire; 2° extension de l'immunité du droit ci-dessus au cas de changement notoire de domicile, lorsque le mouvement des boissons n'aura pas le caractère d'une opération commerciale; 3° Versement simple du coût d'un passavant (*50 centimes*) pour n'importe quelle quantité transportée.

Le conflit des fabriques d'églises. — Une lettre du ministre des Cultes au Préfet du Nord

Paris, 26 décembre. — Du *Gaulois* de demain :

« Le ministre des Cultes vient d'adresser au Préfet du Nord, en réponse à la protestation de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, contre la loi sur les Fabriques d'églises, une lettre qui confirme ce que nous disions, il y a deux jours, des intentions du gouvernement, en ce qui concerne l'application de cette loi. M. Combes écrit :

« Le gouvernement, s'il reste disposé à examiner les modifications dont l'expérience aurait démontré la nécessité, n'a jamais admis que la question eut un caractère mixte et dut être réglée d'accord entre l'Eglise et l'Etat ».

Et le ministre ajoute : « Aucune modification ne pourra être mise à l'étude qu'après l'examen des comptes de premier exercice par les Conseils de Préfecture, et sur la demande expresse de ses tribunaux administratifs. »

Les rapatriés de Madagascar

Toulon, 26 décembre. — Le vapeur *Italie*, affrété par l'Etat, a mouillé à Toulon, venant de Majunga, avec 514 rapatriés, dont sept officiers supérieurs. Le commandant des troupes à bord était le colonel *Delorme*. L'*Italie* a débarqué ici 282 passagers de la marine, parmi lesquels 500 malades, dont 2 officiers. Il repartira demain pour Marseille, où il débarquera les autres passagers appartenant à la Guerre.

Les phosphates d'Algérie

Paris, 26 décembre. — *Du Rappel* de demain :

« Le ministre de l'intérieur prépare, en exécution de l'ordre du jour voté par la Chambre, un projet de loi relatif aux concessions de phosphates, projet qu'il déposera à la rentrée de janvier. »

L'amnistie des réfractaires et déserteurs belges

Bruxelles, 26 décembre. — On annonce que le roi Léopold serait très disposé à user largement, à l'occasion du prochain mariage de sa nièce, avec le prince Emmanuel d'Orléans, de son droit de grâce en faveur d'amnistie, envers les très nombreux réfractaires et déserteurs belges, *qui se sont réfugiés* dans les villes frontières de la France, et surtout à Lille, Roubaix et Tourcoing.

L'Angleterre et le Vénézuela

Londres, 26 décembre. — Des nouvelles de Caracas, parvenues au correspondant du *Times*, à New-York, parlent que la surexcitation grandit au Venezuela; les hommes valides continuent à s'enrôler dans la milice.

Le président Crespo a télégraphié à toutes les républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, pour leur demander leur concours, dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre. Le ministre des Etats-Unis est toujours félicité par de nouvelles délégations.

L'insurrection cubaine. — Le succès des troupes espagnoles

Madrid, 26 décembre. — Les dépêches du maréchal Campos, communiquées aujourd'hui au Conseil des ministres confirment le succès remporté par lui sur les troupes du chef insurgé Gomez.

Le choléra à Massouah

Suez, 26 décembre. — On signale des cas de choléra à Massouah, où se trouve le quartier général du corps d'occupation italien.

Viande à soldat

Encore un de ces faits odieux qui se reproduisent vraiment trop souvent et qui, hélas! se reproduiront encore, tant qu'on n'aura point résolu de punir un peu plus sévèrement les criminels qui s'en rendent coupables.

Cette fois, c'est de l'abattoir de Nancy qu'on le signale. Cinq vaches destinées à la fourniture de la garnison ont été saisies, abattues et livrées à l'équarrisseur par ordre du vétérinaire municipal; toutes cinq étaient tuberculeuses et quatre étaient atteintes de *tuberculose généralisée*, c'est-à-dire absolument aptes à rendre phtisiques les soldats qui auraient mangé de leur viande.

D'après le rapport du vétérinaire, trois de ces vaches venaient directement du marché de la Villette; elles étaient phtisiques au dernier degré. La quatrième appartenait à un commissionnaire en bestiaux de Paris; elle offrait également des lésions caractéristiques. Enfin, la cinquième était une vache du pays, en assez bon état de graisse, mais atteinte aussi de la tuberculose; elle provenait d'un marchand de bestiaux de Toul.

Ces cinq animaux, dont l'aspect seul dénotait la maladie, avaient été conduits à l'abattoir pour le compte d'un sieur X..., dont le frère avait déjà traité, il y a quelques jours, de faire abattre, pour la consommation, un animal contaminé.

Réunion du conseil des ministres

Paris, 25 décembre. — *Les ministres se sont réunis* ce matin en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, président du conseil et ministre de l'intérieur. La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

LE BUDGET DE 1896

Les ministres se sont également entretenus de la discussion du budget de 1896 qui doit se poursuivre aujourd'hui devant le Sénat, ainsi que des modifications apportées par cette assemblée au texte voté par la Chambre.

LES FRONTIÈRES DU SIAM

Le conseil s'est notamment entretenu du règlement des frontières du Siam, qui est terminé.

MADAGASCAR

Un livre jaune, relatif à Madagascar, sera distribué après la rentrée.

L'Exposition de 1900

Paris, 26 décembre. — La commission de l'Exposition universelle de 1900 a entendu, dans sa réunion de ce matin, MM. Mesureur, ministre du commerce, Réard, commissaire général de l'Exposition et Bonnard, directeur des travaux de la ville de Paris.

M. Berger a exposé que la Chambre devait être mise en présence de la dépense réelle qui, en dehors des 20 millions inscrits au projet de loi, comprendra en outre environ 10 millions pour les expositions ministérées; 3 ou 4 millions pour l'imprévu, 1 million enfin pour les frais de démolition; d'où un total de 35 millions environ, que la Chambre doit escompter déjà en dépenses.

M. Mesureur a répondu qu'il est difficile de faire dès à présent des évaluations précises. MM. Picard et Bonvard ont fourni des détails circonstanciés sur l'exécution du devis.

Après une discussion sur la question du pont monumental spective des Invalides, la Commission s'est séparée sans prendre de décision, en fixant sa prochaine séance au lendemain du jour de la rentrée, après *les vacances de Noël*.

M. Lascombes mis en disponibilité

On annonce que M. Lascombes, préfet de Constantine, sera mis en disponibilité.

Le camp de Sissonne

On annonce que la création du camp de Sissonne, près Laon, est définitivement arrêtée.

Les préparatifs d'organisation vont commencer le mois prochain, et le camp sera ouvert du 10 au 20 mai aux premières troupes désignées pour y recevoir l'instruction de guerre.

Plusieurs brigades évolueront successivement chacune pendant *quinze jours; mais les* baraquements ne seront pas construits en 1896, et les troupes réunies seront logées sous la tente.

Les seuls travaux commandés d'abord au génie comprennent l'installation de mess pour deux régiments, des écuries et l'adduction d'eaux potables.

La France et les Pays-Bas

La France et les Pays-Bas viennent de signer une convention concernant l'extradition entre les deux pays.

Un ancien policier condamné pour diffamation et violation du secret professionnel

Paris, 26 décembre. — La 8e chambre correctionnelle de la Seine a condamné à 16 fr. d'amende et 30 fr. de dommages-intérêts l'ancien inspecteur Rossignol, qui a organisé dans une peniche sur la Marne, une espèce de musée où il expose des photographies de criminels.

La condamnation a eu lieu pour diffamation et violation de secret professionnel sur la plainte de deux personnes dont les photographies avaient été exposées dans ce musée.

L'escadre du Nord

Paris, 26 décembre. — Par décision présidentielle, le contre amiral de Courthille a été nommé au commandement d'une division de l'escadre du Nord.

Deux enfants égorgés

Saint-Brieuc, 26 décembre. — A peine la grâce vient-elle d'être accordée au fratricide Egalon, de Dinan, et la peine de mort commuée, qu'un nouveau crime affreux a été commis à Trégueux, près Saint-Brieuc, pendant les vêpres de Noël.

Deux enfants de 9 et 5 ans ont été égorgés par un inconnu pendant que la mère était aux vêpres de Noël et que le père gardait les bêtes aux champs. Un enfant au berceau a été épargné.

Le mobile du crime était le vol; mais le meurtrier n'a trouvé que 2 fr. 50.

La verrerie aux verriers

Carmaux, 26 décembre. — La tournure prise par le conflit entre les verriers et les mineurs au sujet de l'emplacement de la verrerie ouvrière, a provoqué la venue à Carmaux des députés Rouanet et Gérault-Richard. Aussitôt arrivés hier soir, ces deux députés ont conféré avec le comité des verriers, puis ils ont assisté à la réunion du syndicat qui s'est terminée à onze heures.

Dans cette réunion, il a été décidé que les verriers nommeront trois délégués qui se rendront à Paris, où ils se rencontreront avec les trois délégués envoyés par le syndicat des mineurs.

Les deux délégations réunies désigneront une commission arbitrale de quatre membres chargée de trancher le différend sur le choix de l'emplacement de la verrerie entre Carmaux et Albi. Si la commission arbitrale ne peut se mettre d'accord, elle nommera un cinquième arbitre qui rendra une sentence définitive et irrévocable. Cette sentence mettra fin au litige.

L'acte d'achat du terrain d'Albi a déjà été passé par devant notaire et une somme de 30,000 fr. a été versée.

Les affaires de Turquie

Londres, 26 décembre. — Le *Times* reçoit de Constantinople la dépêche suivante datée du 25 décembre :

Hier, le baron de Calice, ambassadeur d'Autriche-Hongrie a fait savoir au garad vizir que les ambassadeurs espéraient que les mesures extrêmes ne seraient pas prises contre la population de Zeitoun.

M. de Nélidoff, ambassadeur de Russie, a été reçu hier après-midi par le sultan.

La nuit dernière, des petits papiers, annonçant la dé*position du sultan pour aujourd'hui ou pour demain*, ont été distribués dans les rues de Constantinople. Les bijoutiers, craignant des troubles, n'ont pas ouvert leurs boutiques aujourd'hui. Le premier écuyer Izzet Pacha a été arrêté.

Les Italiens en Afrique

Rome, 26 décembre. — On mande de Massaouah, source officielle, à la date d'aujourd'hui :

« Les Italiens présents au camp d'Adigrat ont fêté la Noël. Le moral des troupes est très bon. Les soldats sont en bonne santé, malgré le froid qui se fait sentir, surtout pendant la nuit.

» Les territoires environnants sont calmes. Des incursions de brigands sont signalées dans l'Euderta, le Tamben et le Guerafita.

» Selon des nouvelles reçues hier de Dolo, au sud de Makallé, le camp choan n'aurait pas bougé et n'entendrait pas attaquer Makallé. Un des ras resterait en face de Makallé en observation, tandis que les autres marcheraient aujourd'hui ou demain par Agoula sur Hausen.

» Des renforts sont arrivés aujourd'hui à Massaouah par le *Singapore*, qui a débarqué des troupes et des bêtes. De nouvelles troupes s'embarquent sur l'*Indépendente*, qui doit partir ce soir de Naples à destination de Massaouah. »

Un sinistre maritime près des îles Pescadores Nombreuses victimes

Yokohama, 26 décembre. — Le croiseur *Kiwanping*, que les Japonais ont pris aux Chinois pendant la guerre, a fait naufrage, près des Pescadores, le 21 décembre. Plusieurs officiers et soixante hommes ont disparu.

Le croquemitaine de l'électricité

Les journaux américains publient une interview avec le célèbre inventeur électricien Edison, au sujet des inventions stupéfiantes qu'il a offert de mettre à la disposition des Etats-Unis en cas de guerre avec l'Angleterre.

« La guerre, a-t-il dit, permettrait de révéler des inventions destructives qui frapperaient le monde d'étonnement. Il n'y aurait même plus besoin d'une bataille rangée. Une poignée d'hommes suffirait à détruire une armée par l'électricité, qui peut rendre l'eau plus dangereuse que les boulets.

» *J'ai inventé une machine qui peut projeter à une* grande distance de l'eau chargée d'électricité, à raison de cinq mille vols, qui balayerait une armée comme un fétu de paille. Toute la question est de savoir à quelle distance l'eau peut être lancée.

« J'ai aussi inventé des câbles qui peuvent être tendus autour d'une ville assiégée et qui frapperaient de mort quiconque tenterait de les traverser. Ils ne pourraient être découverts que quand il serait trop tard. J'ai aussi des chaînes électriques qui peuvent être lancées sur une armée en marche. Ces chaînes sont de différentes longueurs et sont attachées par un bout à un dynamo, tandis que l'autre extrémité tient à un projectile placé dans un canon. Quand les canons seront déchargés l'air sera sillonné de chaînes qui, comme de grands serpents, porteront la mort dans les rangs ennemis.

» Il y a une machine infernale aérienne qu'on peut faire éclater en temps voulu après l'avoir détachée de la *nacelle d'un ballon. Qu'on imagine cinquante machines* semblables, chargées chacune de cinq cents livres de dynamite, lâchées en même temps, la force de l'explosion même sans toucher un navire, suffirait à le désemparer ou à le couler à une distance modérée.

» Le système des torpilles sous-marines peut être amélioré. Un câble sans fin se déroulant à l'aide d'une roue serait placé au fond du goulet donnant accès à l'un de nos ports et mis en mouvement; un certain nombre de torpilles qui y seraient attachées se détacheraient au fur et à mesure et viendraient éclater à la surface. Quelques-uns de ces câbles, placés sur différents points, feraient d'un port une mine exterminatrice; des câbles de ce genre sont prêts et pourraient être posés demain.

» Une de mes autres inventions est mon canon à dynamite. Il consiste en réalité en quatre canons placés les uns dans les autres de manière que les guenles forment une série de cercles concentriques. Ils sont chargés et déchargés ensemble. La pression des trois canons excentriques *permettront à celui du centre de résister à l'ex*pansion d'une charge de dydamite. Enfin, M. Edison a expérimenté un double canon jetant des projectiles à vingt-quatre milles, soit trente-huit kilomètres, etc., etc.

Et ce n'est là, paraît-il qu'une faible partie du fantastique arsenal de M. Edison!

Ecole des Sciences Sociales et Politiques

DE LILLE

COURS DE DROIT COMPARÉ, PROFESSÉ PAR M. EUGÈNE DUTHOIT

(3e LEÇON)

Dès 1860, la Prusse, guidée par M. de Bismarck, cherche à supplanter l'Autriche dans la direction des affaires germaniques et à s'attribuer la première place dans l'union des Etats allemands. Une éclatante série de succès militaires, couronnés *par la victoire de Sadowa*, vint favoriser les vues ambitieuses du chancelier prussien, et le traité de Prague (23 août 1866) consacra le plan hardi qu'il avait conçu, en proclamant l'exclusion de l'Autriche et la suprématie de la Prusse.

La confédération germanique (1815-1866) fut remplacée par une organisation nouvelle. 1° Au Nord du Mein, le roi de Prusse était autorisé à grouper les Etats sous sa direction (confédération de l'Allemagne du Nord) et à y faire toutes les modifications territoriales et politiques qu'il jugerait bon, sous la seule condition de respecter l'intégrité territoriale du royaume de Saxe.

2° Au sud du Mein, les quatre Etats (Bavière, Bade, Wurtemberg, Hesse), avaient la faculté de conclure entre eux une autre union appelée confédération de l'Allemagne du Sud, et d'entretenir des relations avec la confédération du Nord.

3° Confédération de l'Allemagne du Nord (1866-1871). — Le roi de Prusse commença par annexer purement et simplement le Hanovre, la Hesse électorale, le duché de Wassau, la ville de Francfort et les duchés de l'Elbe. La résistance du roi des Pays-Bas à propos du Luxembourg qui avait fait partie de la Confédération germanique, les avances qu'il fit à la France faillirent amener une guerre franco-allemande et aboutirent à la *neutralisation du duché de Luxembourg (1867.)*

Ayant ainsi modifié l'organisation territoriale de son royaume, le roi de Prusse donna à la nouvelle confédération une organisation politique qui fut établie sur les bases suivantes :

Le pouvoir exécutif fédéral était confié au roi de Prusse : il convoque les Chambres, assure l'exécution des lois, exerce le commandement suprême des armées de terre et de mer, représente la confédération vis-à-vis des puissances étrangères, déclare la guerre, signe la paix, conclut les alliances et les traités.

Le *pouvoir législatif* appartient à deux chambres : le *Bundesrath* comprenant les plénipotentiaires désignés par le gouvernement de chaque Etat, et le *Reichstag*, assemblée élue au suffrage universel. La Prusse avait aisément la majorité dans les *deux Chambres et dominait ainsi toute l'Allemagne du Nord.*

2° Allemagne méridionale. — Les quatre états du sud n'usèrent pas de la faculté de se confédérer que leur avait accordée le traité de Prague, mais les conclurent avec la confédération du Nord des traités d'alliance militaire et d'union douanière, qui assuraient à la Prusse l'hégémonie de l'Allemagne entière.

En somme, la confédération germanique s'était divisée en trois troupons :

1° L'Autriche qui avait été exclue; 2° la confédération de l'Allemagne du Nord placée sous la domination de la Prusse; 3° les quatre Etats du Sud rattachés au groupe prussien par d'étroits lieus militaires et économiques.

Une sage politique indiquait aux Etats rivaux de la Prusse de *maintenir toutes les causes de désunion possibles entre les* princes allemands. C'est ce que ne sut pas faire la politique du second Empire.

COURS DE DROIT PUBLIC COMPARÉ PAR M. EUGÈNE DUTHOIT

(4e LEÇON)

La fondation de l'empire allemand suivit la douloureuse guerre de 1870-1871. Nous nous étions flattés du triomphe, mais nous avons compté sans l'Autriche qui resta neutre et oublia sa rancune au point de devenir plus tard, l'alliée de son vainqueur, nous avions compté sans les Etats du sud qui exécutèrent fidèlement leurs engagements et joignirent leurs armées aux contingents prussiens.

Le 18 janvier 1871, à Versailles, le roi de Bavière offre la couronne impériale au roi de Prusse qui l'accepte; l'Empire allemand était fondé.

L'Allemagne est aujourd'hui un Empire fédératif, mais possédant deux caractères particuliers et distinctifs.

1° Caractère distinctif : Comme Empire, l'Allemagne occupe une place à part dans le groupe des monarchies européennes.

— 1° De toutes les monarchies européennes, c'est la seule qui soit, à proprement parler, fédérative. Ailleurs, nous trouvons l'unité, au point de vue international, réalisée par la communauté de souveraineté, mais il y a dualité au point de vue interne comme en Autriche-Hongrie, en Suède et Norvège. C'est seulement en Allemagne qu'on trouve des Etats, tous monarchiques, ayant renoncé au profit d'un pouvoir central, également monarchique, à une part considérable de souveraineté.

2° De toutes les monarchies européennes, c'est la seule qui soit représentative sans être en même temps parlementaire. Elle est représentative, en ce sens que le peuple allemand concourt par des représentants élus à la confection des lois. Elle n'est pas parlementaire, en ce sens que l'empereur n'a pas à s'inquiéter, dans le choix de ses ministres, des tendances de la majorité.

2° caractère distinctif. — L'Empire allemand occupe une place à part dans le groupe des Etats fédératifs. — 1° Les Etats fédératifs sont ordinairement des Etats républicains groupés sous la direction d'un pouvoir central, également républicain. Exemples : les Etats-Unis, les cantons suisses, les républiques de l'Amérique centrale et méridionale. Il en est tout autrement en Allemagne où les Etats confédérés, aussi bien que le pouvoir fédéral, sont tous monarchiques.

2° Dans la plupart des Etats fédératifs, aucun des Etats n'a sur les autres une prééminence de droit; et, en tout cas, la supériorité de fait n'est pas assez considérable pour entraîner l'hégémonie au profit de l'un d'eux. En Allemagne, au contraire, la Prusse exerce, en vertu même de la Constitution, une prédominence sur les autres Etats. Cela se comprend d'ailleurs. L'unité Allemande ayant été faite par la Prusse et pour la Prusse, rien d'étonnant à ce qu'elle ait conservé une prépondérance acquise au prix de tant d'efforts et de sang.

MISCELLANEA MARITIMA

POÉSIES DE M. LÉON PETIT WHITE

Un Roubaisien, M. Léon Petit White, avocat, vient de publier chez Desclée, de Brouwer et Cie, un volume de poésies dédié à Gustave Nadaud.

Ce volume a pour titre : « Miscellanea Maritima « et l'auteur, dans la préface, nous dit pourquoi :

Puisque c'est au bord des plages
Que je composai ces pages,
Simples *Miscellanea*;
Que le lecteur me pardonne
Le titre que je leur donne,
Le nom de *Maritima*.

C'est un recueil de poésies familières où le poète, en des vers aimables, sans recherche, simplement, exprime les divers sentiments qui agitent son âme et les impressions qu'il reçoit des choses et des faits.

Le rythme n'est pas tourmenté ni bizarre, comme le veulent les jeunes poètes contemporains.

C'est un mérite de plus d'écrire des vers que tout le monde puisse comprendre et apprécier.

Sa muse

... n'est pas d'une école.
Comme aux champs l'oiseau s'envole,
Sa muse est en liberté.
Du logis elle est la folie,
Mais elle n'a qu'un symbole:
Dieu, patrie, humanité.

Et le poète nous parle de *L'Ame de Roubaix*, dont

« Le ciel n'égale pas le beau ciel de Venise
» Mais ceux dont le cœur bat pour toi, terre natale,
» Dont l'éclat est plus pur que l'aube matinale
» Aux rayons du premier soleil;
» Comme un fils à sa mère offre un premier sourire,
» Ils offrent l'humble chant que soupira leur lyre
Le chant de leur joyeux réveil!

« Ceux-là — et M. Léon Petit en est — ils diront de Roubaix, l'étonnante industrie :

La foi de nos aïeux sur l'abîme gardée,

ils diront

Les chants d'amour et d'espérance
Du barde qui nous est perdu;

car

C'était la jeunesse éternelle
Que la chanson du gai Nadaud;

ils diront les triomphes de la *Grande Harmonie*, les utiles leçons de Faidherbe, l'enseignement industriel de l'abbé Vassart, les poèmes de Scrépel-Chrétien, l'œuvre populaire et bonne de ce journal, et — nous pouvons le dire — les poésies de M. Léon Petit.

Puis ce sont les *Voix des larmes* qui disent au peuple :

« Le mal est dans ton cœur, tu ne connais pas Dieu,
. . . . . .
» Tu fuis les dogmes saints, le divin Evangile
» Les leçons du Sauveur qui descendit des cieux;

Et le poète répond :

« Puisque sans Dieu le peuple a connu la souffrance
» Que semblable à la mer qui soulève ses flots
» *Il a ses désespoirs, ses larmes, ses sanglots*
» En travaillant pour Dieu, vous sauverez la France!

La mort de Victor Hugo a inspiré à M. Petit un hymne attristé ou, après avoir loué le poète, au luth inspiré,

« ... Un regard pourtant vient envahir son âme
» Je n'ai pas entendu les tintements de Notre-Dame
» Te dire leur dernier adieu
» Conservons cependant l'immortelle espérance
Que dans cette agonie où ton âme en souffrance
Allait briser le dernier lien;
Un des deux séraphins qu'avait chantés la lyre
Obtint du Créateur qu'un voile se déchire
En récompense de ton bien.

Le travail de nuit a inspiré de bonnes pensées à M. Léon Petit; il compare le

» Laboureur, courbé sous le poids de ses gerbes,
Qui
» .... Sait qu'au détour du chemin
» Tous ses petits enfants lui donneront la main,
. . . . . .
Et
... Ne se rend pas assez compte de son bonheur
Avec l'argent des villes dans ce siècle qui
... A pour nom siècle du coffre-fort

Ou

» Le père est un esclave et la mère promène
» Ses pieds endoloris au sentier de la peine.

Et le poète conclut à une entente internationale pour faire cesser le travail de nuit...

Espérons que ce souhait ne sera pas toujours un rêve poète... Nos enfants en verront peut-être la réalisation.

Tout le reste du volume est composé d'idées généreuses et élevées et par-ci par-là des allusions à la politique, comme dans l'apologue : *Les Chiens, les Renards et le Loup*, ou à la loi d'accroissement, dans la *Femme abandannée*.

Dans un autre ordre d'idées, nous pouvons citer toutes les poésies fugitives remplies d'images gracieuses et de sentiments délicats, comme le *Rosier blanc, l'Oiseau des Neiges, l'Ange du Sourire, le Nid abandonné, la Pantoufle*, etc.; puis quelques contes.

Pour terminer l'étude de ce livre qui est intéressant comme tout effort tendant à réaliser un idéal ou propager une idée, nous citerons quelques fragments de cette satire : *Le signe de la Croix*.

« Ils étaient accoudés au bout des estacades
» En regardant la mer qui venait, par saccades,
» Briser ses flots d'argent au pied des pilotis
» Ils s'ennuyaient, baillant sous leurs manteaux blottis.
» Soudain à quelque distance une barque rapide
» Portant de fiers marins à l'ardeur intrépide
» Qui s'en allaient là-bas bien loin en pleine mer
» Pour y gagner le pain qui leur coûte si cher.
» Les canots sortirent du port où fait son signe,
Le signe de la croix, mais, la bande maligne,
Des flaneurs, se moqua de ces gens arriérés
En ridiculisant ces signes vénérés...
. . . . . .
» Messieurs les beaux esprits, riez, mais que demain
» Comme en soixante-dix, on leur tende la main,
» Vous les verrez alors monter à l'abordage
. . . . . .
Et leurs femmes....
Ne marchanderont pas leurs fils criant : « Aux armes! »

CARTES DE VISITES

La Librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,75
100 cartes ivoire gravure	2,75
100 cartes ivoire deuil	3,00
100 cartes ivoire deuil, gravure	4,00
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	2,25
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure) ..	3,25
Même boîte deuil, imprimées	3,75
» » » gravure	4,75

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette, Anti-Socialiste rédigé en flamand et français.

Beau choix de Papiers à Lettres.

depuis 0,75 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ; 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes.

Bulletin Météorologique

Roubaix, Jeudi 26 décembre 1895.

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
2 heures soir	3° au-dessus	765 m/m	Variable
5 heures soir	3° »	765 m/m	»
9 heures soir	2° »	765 m/m	»
		Vendredi 27 décembre 1895.	
Minuit	2° au-dessus	769 m/m	Variable
1 heure matin	2° »	769 m/m	»
7 h.	3° »	769 m/m	»

Paris. — Jeudi 26 décembre 1895. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — *La pression se relève sur les îles* Britanniques et la France, mais elle est toujours basse au large de nos côtes et de celles du Portugal. Le baromètre continue à descendre au nord de l'Europe, les hauteurs se rapprochant de 765 mm. sur le sud de la Scandinavie. Le vent est modéré du sud sur nos côtes de l'Océan, faible de l'est sur le pas de Calais et modéré d'entre ouest et nord sur le golfe de Bothnie. Il est tombé de la pluie accompagnée de neige seulement dans quelques stations d'Europe; en France, il a plu dans le Nord-Ouest et l'Est; on a recueilli 35 mm. d'eau à Belfort, 7 à Lorient et 4 au Havre.

La température descend. Ce matin, le thermomètre marquait — 21° à Charkow, — 10° à Berlin, + 2° à Paris, 11° à Scilly et 17° à Malte. On notait — 9° au puy de Dôme, — 1° au Mont Ventoux et — 8° au pic du Midi. — En France, une *éclaircie momentanée se produit, excepté en Bretagne*; la température va s'abaisser. A Paris, hier, couvert-pluvieux. Moyenne d'hier, 25 décembre, — 5°3, supérieure de 3°0 à la normale. Depuis hier midi, température max. : 7°4; minimum de ce matin : 2°1. A sept heures du matin, baromètre, 758 mm. 2. A la tour Eiffel, maximum : 4°2 ; minimum : — 0°6. Le Caire, (Ghesireh palace) hier 16°6. Temps sec.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mort à Madagascar de deux soldats roubaisiens. — Une bien triste nouvelle est parvenue, jeudi matin, à la Mairie de Roubaix ; il s'agit de la mort, à l'hôpital d'évacuation d'Anboka, de deux de nos concitoyens, MM. Louis-Joseph Delescluse, dont les parents habitent, 36, rue Delespaul, et Albert Leman, né à Roubaix le 3 octobre 1872, fils du boulanger de la rue Neuve, soldat aux tirailleurs algériens, décédé le 17 septembre.

Delescluse, né à Roubaix le 18 juin 1872, était soldat de 1re classe au 2e régiment du génie, 5e compagnie. Il est décédé le 3 novembre.

Les familles de ces militaires, à qui nous offrons nos sincères compliments de condoléances, ont été prévenues, avec tous les ménagements possibles, par les soins de M. le chef du bureau de l'état-civil.

Une réponse du citoyen Lepers. — Le citoyen Achille Lepers, adjoint au maire de Roubaix, répond, dans une lettre publiée par l'*Egalité*, à l'accusation lancée contre lui à propos d'une somme de 200 francs touchée pour accomplir un voyage à Berck. Voici la partie principale de cette lettre :

« Le jour où mes collègues et amis Coupez, Thérin, Wichart, Vannuillem, Ghiot et Dubureq partirent pour Berck, je fus obligé de présider la réunion du Conseil des Prud'hommes de Roubaix en remplacement de M. Georges Motte.

» Je ne pouvais ni ne voulais me soustraire à ce devoir.

« Mais, comme néanmoins j'avais une mission à remplir, et un voyage isolé à Berck étant devenu sans objet, il fut convenu entre la délégation rentrant de Berck et l'administration municipale que j'irais visiter le sanatorium de Saint-Pol. »

« C'est ce que j'ai fait... »

Une réunion publique et contradictoire au théâtre Deschamps. — Des affiches placardées en ville, jeudi soir, annoncent que le parti socialiste organise pour le samedi 28 décembre, une réunion publique et contradictoire, au théâtre Deschamps.

Les citoyens Dubrulle, Demailly et Deletirez, conseillers municipaux, disent les affiches, prendront la parole pour répondre aux accusations lancées contre eux par M. Henri Deschamps, qui a été invité à la réunion par lettre recommandée.

La « Bouchée de Pain » et le « Refuge de Nuit ». — Dans la journée de mercredi, l'œuvre de la *Bouchée de Pain* a distribué 490 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 2060 soupes ont été distribuées aux enfants. Au *Refuge de Nuit*, 25 lits ont été occupés.

Les incendies à Roubaix et dans les environs. — Une descente du Parquet. — Le parquet de Lille s'est ému de la fréquence des incendies qui, depuis quelque temps ont éclaté à Roubaix et dans les environs. Persuadé que ces sinistres sont dûs à la malveillance, M. le procureur de la République a résolu de faire, à ce sujet, une minutieuse enquête; à cet effet, MM. Delalé, juge d'instruction, Prud'homme, juge suppléant, accompagnés de M. Doré, secrétaire, ont fait, jeudi, à deux heures de l'après-midi, une descente à Roubaix. Ces messieurs étaient attendus, dans le cabinet de M. Barroyer, commissaire central, par MM. Broilque, Séquive, Villon, commissaires de police, et Poliver, lieutenant de gendarmerie. M. le commissaire de police Chapé, retenu à l'audience du tribunal de simple police, n'a pu assister à cet entretien.

Il a été décidé que des mesures seraient prises, en vue de prévenir, autant que possible, le retour des tentatives criminelles qui, notamment, atteignent les fermiers.

Les membres du parquet, accompagnés de MM. Barroyer, commissaire central et Broilque commissaire de police, se sont rendus à la ferme Cruque, au Petit Beaumont, récemment détruite, et de là, chez M. Vanboutte, rue des Arts. D'autre part, M. Prudhomme, juge suppléant, accompagné de M. Villon, commissaire de police, a fait une descente au siège de la coopérative l'*Alimentation Chevalme*, rue du Fontenoy, dont les magasins ont été, lundi soir, la proie des flammes.

Le parquet est rentré à Lille dans la soirée.

L'incident du tissage Réquillart et Scrive. — Tous les tisserands de l'établissement Réquillart et Scrive qui avaient quitté le tissage lundi soir, à cinq heures et avaient trouvé la porte close mardi, sont rentrés, mercredi matin, et ont repris le travail.

Cris séditieux. — Un tisserand, âgé de 20 ans, Léopold Debruyne, demeurant à l'angle de la rue de la Conférence et d'Avelghem, passait mercredi soir, vers neuf heures et demie, rue de l'Ommelet; il criait, en frappant aux fenêtres et aux portes des maisons : « Vive l'anarchie! Vive la Révolution! »

L'inspecteur de sûreté Huyghe, attiré par ces cris, voulut calmer Debruyne qui lui envoya un coup de tête terrible en pleine poitrine. Il fut arrêté aussitôt et conduit au poste; il a déclaré en route « que si tous les compagnons étaient comme lui, il y a longtemps que Roubaix serait débarrassé de la police. »

Une arrestation mouvementée. — Dans la soirée de mercredi, vers six heures, les agents Watteau et Debaere passant rue du Grand-Chemin, virent un homme étendu sur le trottoir. Le croyant en état d'ivresse, les agents le relevèrent mais furent aussitôt insultés grossièrement par lui.

Devant sa résistance, on dut requérir une voiture pour le conduire au dépôt, où il a déclaré se nommer Ghislain Laurent, 35 ans, journalier, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 67.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

Wasquehal. — *La fête de la Noël.* — La fête de la Noël à Wasquehal a été célébrée solennellement. A tous les offices de la journée, toute la population remplissait l'église; plus de quatre cents fidèles se sont approchés de la Sainte-Table. La messe a été chantée par la maîtrise. M. Victor Delannoy a interprété avec beaucoup de sentiment le *Noël* d'Adam.

A la grand'messe, célébrée par M. l'abbé Liagre vicaire, la maîtrise a chantée la 2e messe de Dumont avec le concours de jeunes gens et de jeunes filles du patronage et de la réunion dominicale.

Les vêpres ont eu lieu à 3 heures, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement. C'est M. l'abbé Algrain, aumonier des Hospices de Roubaix qui a donné le sermon de circonstance. Le prédicateur a vivement impressionné l'assistance.

Lys-lez-Lannoy. — *L'inscription des jeunes gens de la classe 1895.* — Une trentaine de jeunes gens se sont fait inscrire, dans l'après-midi de jeudi, sur les listes de recencement de la classe 1895.

— *Une association d'anciens élèves de l'école municipale des garçons.* — Les anciens élèves de l'école municipale de garçons de Lys doivent se réunir dimanche prochain, à trois heures et demie, à l'école, en vue de la formation d'une association.

— *Résultats d'adjudications.* — Il a été procédé, jeudi après-midi, à 3 heures, à la Mairie de Lys, sous la présidence de M. Bouttemy, maire à l'adjudication des travaux d'entretien des bâtiments communaux pour 1896, 1897 et 1898. Soumissionnaires : MM. Henri Constant, entrepreneur, avec 14 o/o de rabais et Cnudde-Dhal, entrepreneur, adjudicataire, avec un rabais de 20 o/o.

Annappes. — *Arrestation d'un expulsé.* — Un journalier, Jules Deltente, âgé de 24 ans, a été arrêté, jeudi matin